

**Zeitschrift:** Vox Romanica  
**Herausgeber:** Collegium Romanicum Helvetiorum  
**Band:** 30 (1971)

**Artikel:** Le "Livre de saint Jacques de Compostelle" par Pierre de Beauvais (1212) : à propos d'une édition récente  
**Autor:** Mandach, André de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-24608>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le «Livre de saint Jacques de Compostelle» par Pierre de Beauvais (1212)

A propos d'une édition récente

Il appartenait à M. Berkey de publier la première édition du *Livre de saint Jacques* de Pierre de Beauvais dans la *Romania* en 1965. Comme il s'agit de la première œuvre en prose française sur saint Jacques de Compostelle, d'un texte rédigé en 1212, le mérite n'est pas des moindres. Malheureusement un certain nombre d'erreurs se sont glissées sous sa plume, points dont nous voudrions faire un inventaire partiel ici.

Le premier problème est celui de l'identité de la *Contesse Yollent* destinataire dudit *Livre de saint Jacques*, le second la faible documentation du jeune Californien. Ensuite nous situerons la position du texte latin utilisé par Pierre dans sa traduction – par rapport aux grandes versions du *Livre de saint Jacques* en Europe. En quatrième lieu nous examinerons les rapports entre le texte de Pierre et la version latine dite «D» de Vézelay–Cluny–Compostelle. Enfin nous scruterons l'édition Berkey elle-même.

### 1) L'identité de la «Contesse Yollent» destinataire de l'ouvrage

Pierre dit qu'il traduit le '*Liber sancti Iacobi*' «par le commandement de la contesse Yollent». Traditionnellement, depuis la thèse complémentaire de Gaston Paris de 1865, *De Pseudo-Turpino*, et depuis les premières prises de position de Paul Meyer jusqu'en 1913, on a admis qu'il s'agissait de la comtesse Yolande née de Hainaut qui épousa en secondes noces Hugues IV Camdavène, comte de Saint-Pol. Or, M. Berkey nous annonce une découverte (sensationnelle) qu'il a faite: il s'agit sans doute de Yolande, fille de Raoul I<sup>er</sup> de Coucy, épouse de Robert II comte de Dreux, car Pierre a dédicacé sa *Mappemonde* à ce comte et son fameux *Bestiaire* à son frère Philippe de Dreux, évêque de Beauvais et seigneur de Pierre. Aucun lien de Pierre avec la famille Hainaut–Saint-Pol n'étant connu, cette thèse nouvelle semble la plus vraisemblable. C'est à M. Berkey lui-même, selon lui, que nous devons tout le crédit de cette découverte.

Or, en réalité, c'est Paul Meyer qui la fit, en 1914 déjà, dans *l'Histoire Littéraire de la France*, vol. 33, p. 383 N 3, à propos de Pierre de Beauvais. Spécialiste de cet auteur, M. Berkey n'aura pas manqué de relever cette thèse de Paul Meyer. D'ailleurs Mlle Florence McCulloch la mentionne dans son ouvrage capital sur les *Medieval French and Latin Bestiaries*, publié en 1960 et 1962 à Chapel Hill, à la p. 66 N 67: «This Yoland is probably the daughter of Raoul I de Coucy whom Robert II de Dreux married in 1184.»

*Ces mentions ne pouvaient échapper à M. Berkey.* En outre il est difficile de comprendre pourquoi M. Berkey n'a pas essayé d'étayer davantage la thèse de Paul Meyer de 1914 en mentionnant un fait nouveau mis en vedette par Mlle McCulloch: l'exemplaire du *Bestiaire* de Pierre qui a servi de modèle au ms. 32 du Séminaire de Malines fut également dédicacé au comte Robert de Dreux.

\*

Par surcroît de malheur M. Berkey a fait le procès des rapports entre la comtesse Yolande née de Hainaut et Pierre de Beauvais *sans verser au dossier une documentation favorable à celle-ci!* En 1961 nous avons signalé dans notre *Geste de Charlemagne et de Roland*<sup>1</sup> que précisément la comtesse Yolande de Saint-Pol possédait, dès bien avant 1212, un *Livre de saint Jacques le Majeur* en latin contenant justement l'*Epître préfatoire par Calixte*, la *Translation de saint Jacques* et les 22 *Miracles* classiques de saint Jacques, donc un exemplaire latin du texte ayant servi de modèle à Pierre de Beauvais en 1212 (plus un *Pseudo-Turpin* translaté vers 1202 pour la comtesse Yolande par Nicolas de Saint-Lis). Ainsi la comtesse Yolande née de Hainaut pouvait offrir non seulement le but de la traduction, la commande en somme, mais aussi – et c'est capital à l'époque – *le modèle latin*.

Alors qu'on ignore tout d'un rôle de Yolande de Dreux en Normandie comme pionnier de la prose littéraire française, celui de la comtesse Yolande née de Hainaut déployé à Saint-Pol en Artois est célèbre: c'est à elle qu'on doit *la première traduction en prose littéraire française* – celle du *Pseudo-Turpin* par Nocolas de Saint Liz que nous venons de citer et qui nous est connue à travers la *Chronique dite Saintongeaise* et Willem de Briane notamment. Or, voici le Credo de Nicolas que sans doute elle inspira: 1) la *prose française* a l'avantage d'être plus proche de la vérité historique que le vers, 2) elle offre l'avantage d'une diffusion plus large étant plus facile à mémoriser que la *prose latine*.

On ne sait rien d'un rôle de Yolande de Dreux, de son frère le comte de Coucy, dans le domaine de la détection de textes relatifs à saint Jacques de Compostelle. Au contraire, Yolande, la comtesse de Saint-Pol, avait un frère Baudoin V de Hainaut (Baudoin VIII de Flandre) qui avait une grande affection pour saint Jacques le Majeur et Charlemagne. Comme il le déclare lui-même dans sa lettre à Barberousse, son empereur, placée en tête du *Livre de saint Jacques* qu'il présente à son suzerain,

<sup>1</sup> MAX L. BERKEY JR., *The Liber sancti Jacobi: The French Adaptation by Pierre de Beauvais*, R 86 (1965), 77–103; GASTON PARIS, *De Pseudo-Turpino*, Paris 1865, p. 59; PAUL MEYER, dans: *Notices et extraits des manuscrits XXXIII, 1<sup>re</sup> partie*, p. 23–30, et dans: *Histoire littéraire de la France*, vol. 33 (Paris 1906), p. 381; ANDRÉ DE MANDACH, *Naissance et développement de la chanson de geste: I, Geste de Charlemagne et de Roland*, Genève–Paris 1961, p. 93–103, 295–299, 369–372; II, *Chronique de Turpin, Texte anglo-normand inédit de Willem de Briane* (Arundel 220), Genève 1963, p. 25–31 (*Publications romanes et françaises* 69 et 77).

Baudoin V a fait chercher et confectionner ce texte par plusieurs *clercs et notaires* (per *clericos et notarios*), en partie à Cluny, en partie à Tours et en partie dans la bibliothèque de Saint-Denis (partim Cluniaci, partim Turonis, partim biblioteca Beati Dionisii)<sup>2</sup>. Nous connaissons ce texte du *Livre* par une copie contenue dans le ms. Madrid, B.N. 1617. A la veille de sa mort, en 1195, Baudoin V envoya l'original de son *Livre de saint Jacques* à sa sœur Yolande alors comtesse de Saint-Pol qui en fit traduire le *Pseudo-Turpin* vers 1202 environ par Nicolas de Saint-Liz. «E quant il sot qu'il dut morir, si envoia son livre a sa seror, a la bone Jolent, a la contesse de saint Pou, e si li manda que par amor de lui gardast le livre jusqu'à hore»<sup>3</sup>. Les Hainaut étant de souche carolingienne, il est évident que la traduction la plus urgente était celle de la portion du *Livre de saint Jacques* latin laissé par Baudoin V se rapportant à Charlemagne l'ancêtre. Ensuite la comtesse put songer à faire traduire le début du *Livre de saint Jacques* de son frère, l'*Epître préfatoire*, la *Translation* et quelques-uns des *Miracles* les plus pittoresques. Il était logique d'en charger le meilleur translateur et styliste de la région picarde, Pierre de Beauvais. Tout ceci fait partie du *dossier favorable à Yolande née de Saint-Pol*. Il est regrettable que M. Berkey n'en souffle mot.

\*

Voici un argument (inadéquat) de M. Berkey en faveur de sa thèse: «Nicholas used a Latin manuscript which belongs to a version entirely different from the one used for another French translation of it attributed to our Pierre de Beauvais.» Nicolas (de Saint Liz à Saint-Pol) a suivi une version dite «courte» du *Turpin*, alors que dans son remaniement stylistique turpinien Pierre de Beauvais a choisi comme modèle la version dite «longue» traduite en prose française par Maître Jehans; donc du point de vue de son modèle turpinien, Pierre est indépendant de la version de Nicolas traduite pour la comtesse de Saint-Pol; ceci serait un argument défavorable à cette comtesse comme destinataire du *Livre de saint Jacques* de Pierre.

En réalité, il est utile de le préciser, la version utilisée par Nicolas, celle de Baudoin V, omet les chapitre 17a et 20, comme toutes les versions dites «courtes» ou «A – Saint-Denis», et en outre elle saute le ch. 30 sur Saint-Denis et la fin de l'appendice A – avec toutes les versions «M» embellies et écourtées à Mons sous Baudoin V,

<sup>2</sup> DE MANDACH, *La Geste*, op. cit., p. 93–105, 370 par. 2 b, ms. M2S-Smyser; HAMILTON M. SMYSER, *The Pseudo-Turpin*, Edited from B.N. lat. 17656, with an Annotated Synopsis, Cambridge (Mass.) 1937, p. 6, 55–100 (sigle M = Madrid 1617); p. 110 (lettre de Baudoin V à Barberousse).

<sup>3</sup> ANDRÉ DE MANDACH, *Chronique dite Saintongeaise*. Texte franco-occitan inédit 'Lee'. A la découverte d'une chronique gasconne du XIII<sup>e</sup> siècle et de sa poitevinisation, Tübingen 1970 (Beih. ZRPh. 120), p. 142, 147s., 200, 324 N 37 et 40, et surtout p. 256 (lignes 262.8–263.14). Nicolas dut écrire «de Saint-Pol», la forme «Pou» étant due au processus d'adaptation méridionale.

de sorte que cette version représentait un texte *fort incomplet*<sup>4</sup>. Il y avait d'autres raisons de préférer la version «longue» du type «C» favorisée par les Plantagenêts et par M<sup>e</sup> Jehans dans sa version destinée à Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, allié des Plantagenêts<sup>5</sup>: Pierre de Beauvais était *styliste* de la prose, et M<sup>e</sup> Jehans *offrait une prose bien supérieure à celle de Nicolas*. En outre, M<sup>e</sup> Jehans s'est donné la peine de *repenser* le texte, p.ex. la scène de la «Vision de l'archevêque Turpin à Vienne au moment même où Charlemagne mourait à Aix». Pierre n'a pas eu à choisir entre deux versions latines du *Turpin*, il s'est intéressé à *repenser* stylistiquement la plus complète et la meilleure traduction existante en prose française – celle de M<sup>e</sup> Jehans de Boulogne. Ce cas d'un remaniement stylistique français<sup>6</sup> est donc fort différent de celui de son *Livre de saint Jacques* où il s'agit d'une traduction «princeps» exécutée sur une base latine.

Autrefois on ne se rendait pas compte de la différence (stylistique) entre la version embellie de Pierre de Beauvais et son modèle, la traduction de M<sup>e</sup> Jehans de Boulogne, de sorte qu'on a supposé que ces deux noms se rapportaient à la même personne! Par malheur M. Berkey n'a pas comparé les textes et persiste à croire à cette identité.

\*

Voici un autre argument de M. Berkey en faveur de la comtesse de Dreux. Gaston Paris avait suggéré que le *Livre de saint Jacques* de Pierre était destiné à la comtesse Yolande de Saint-Pol, nous l'avons dit. M. Berkey ajoute ceci: «However, in 1212, the date of Pierre's work, this Yolande was no longer the titular countess of Saint-Pol»<sup>7</sup>. A la mort de son mari Hugues IV en 1205, Yolande aurait perdu son titre de «Comtesse de Saint-Pol». C'est juste, car, dès cette année, ce titre appartenait à sa fille, l'épouse du nouveau comte régnant de Saint-Pol, Gautier de Châtillon. Ceci n'implique pourtant pas que Yolande *ait perdu son titre nobiliaire de «comtesse»*. Aujourd'hui on l'appellerait peut-être «comtesse douairière» – *toujours sans indication*

<sup>4</sup> DE MANDACH, *La Geste*, *op.cit.*, p. 96–101, 296–299, et *La Chronique de Turpin*, *Texte anglo-normand*, *op.cit.*, p. 25–31.

<sup>5</sup> DE MANDACH, *La Geste*, *op. cit.*, 140, 389–392.

<sup>6</sup> DE MANDACH, *La Geste*, *op.cit.*, p. 139ss. C'est sur la version de Maître Jehans lui-même que travaille Pierre, et non pas sur le remaniement de ce texte par un clerc de messire Michel de Harnès, gentilhomme artésien et protecteur de trouvères (mss. CJ100–127, dans notre *La Geste*, p. 391s.). A propos de la trahison de Ganelon, M<sup>e</sup> Jehans et Pierre font dire à ce traître que Marsile «vous salue» en parlant à Charlemagne, alors que le clerc de sire Michel en fait un «vous mande saluz»; ce dernier saute le «vostre amor» de M<sup>e</sup> Jehans qui suit, alors que Pierre le conserve et en fait ceci: «le vostre bonne amour»; Pierre conserve: «par ivrece» de M<sup>e</sup> Jehans, expression sautée dans la rédaction expurgée pour sire Michel, ou plutôt: dans celle-ci l'idée de l'ivresse est incluse dans la phrase précédente («pour enivrer»), cf. ms. Berne 115 (le ms. CJ43BE de notre classification, selon les Errata de *La Geste* incluses dans le deuxième volume de la série, l'édition Willem de Briane), et le seul ms. complet du *Turpin* de Pierre de Beauvais, Bruxelles, B.R. 10347, fol. 23 v; pour la rédaction destinée à sire Michel, le ms. Berne 41 (ou CJ125a dans notre classification, *La Geste*, p. 392).

<sup>7</sup> BERKEY, *op.cit.*, p. 82 et N 4; cf. DE MANDACH, *La Chronique*, *op.cit.*, p. 256, ligne 263.8.

*de fief.* A l'époque il fallait l'appeler précisément «la contesse Yollent» ainsi que le fait Pierre dans la dédicace de son *Livre de saint Jacques*.

## 2) La documentation de M. Berkey

Passons à un autre point de vue de M. Berkey, celui de la source de Pierre. Non seulement il ne nous offre pas de comparaison de l'ordonnance et des variantes des *Livres de saint Jacques* latins en Europe avant 1210 avec la traduction de Pierre de Beauvais, mais il saute à une conclusion d'ailleurs très curieuse dès la phrase inaugurale de son article: «The source of Pierre de Beauvais' *Translation et miracles de saint Jacques*, composed in 1212, maintient-il, is the *Liber sancti Iacobi* contained in the often discussed *Codex Calixtinus* which is preserved in the archives of the cathedral of Santiago de Compostela»<sup>8</sup>.

Si M. Berkey avait consulté notre *Geste de Charlemagne et de Roland* parue en 1961, il y aurait trouvé toutes sortes d'indications montrant que le *Codex* de Compostelle selon son état actuel représente l'ultime étape d'une longue évolution qui part de Vienne, Cluny et Vézelay et qui est caractérisée par l'intervention successive de nombreux scribes et correcteurs à Compostelle. A diverses époques on a fait des copies de l'état alors contemporain de parties du *Codex*, et c'est ce qui a engendré une importante partie des versions du *Livre de saint Jacques* (comprenant le *Turpin*) en Europe, les versions dites «D», «HA», «C», «R», «O» et finalement «B» (les versions longues)<sup>9</sup>.

Une autre version du *Livre de saint Jacques*, la version «A – Saint-Denis» et son embellissement à Mons «M – Mons», ne révèle aucune trace d'un passage par Cluny, Vézelay ou Compostelle et offre des variantes différentes des *Liber sancti Iacobi* des types cités «D», «HA», etc., comprenant le *Turpin* «long».

Or, si l'on compare les variantes de Pierre à ces divers types, on découvre que sa traduction est une contamination fondée sur la version «D» et aussi sur la version «A» – «M». Parfois elles se rapprochent particulièrement des versions «D31» – alors que le modèle d'Albéric de Trois-Fontaines est plus proche de «D50» et que le texte de Compostelle est plus proche de «D55»<sup>10</sup>; en outre les variantes de Pierre s'éloignent parfois des versions «D» pour se rapprocher de la version «M» de Mons telle que la possédait dès 1195 Yolande Saint-Pol née de Hainaut, le texte dit «M2» dont

<sup>8</sup> BERKEY, *op.cit.*, p. 77.

<sup>9</sup> DE MANDACH, *La Geste*, *op.cit.*, p. 123–129, 300–307; W. M. WHITEHILL et al., *Liber S. Iacobi. Codex Calixtinus, I: Texto*, Santiago de Compostela 1944; ADALBERT HÄMEL, *Der Pseudo-Turpin von Compostela*. Aus dem Nachlass herausgegeben von A. DE MANDACH, dans: *Sitzungs-Berichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse*, 1965, I; A. DE MANDACH, *La genèse du Guide du pèlerin de saint Jacques, Orderic Vital et la date de la Geste de Guillaume*, dans: *Mélanges offerts à R. Lejeune*, Gembloux 1969, vol. II, p. 811–827, surtout p. 818ss.

<sup>10</sup> DE MANDACH, *La Geste*, *op.cit.*, p. 106–126, 373–378; ALBÉRIC DE TROIS-FONTAINES, *Chronica*, éd. SCHEFFER-BOICHROST, *MGH SS. XXIII*, 716.12ss.–728.22 (extraits du *Turpin* arrangés de manière supposée «chronologique»).

nous connaissons le contenu grâce à une copie donnée par Baudoin V à son empereur Frédéric Ier Barberousse avant 1189, texte que nous donne le manuscrit Madrid 1617. Il y a de bonnes chances que les variantes de Pierre optent en faveur de Yolande de Saint-Pol comme destinataire de sa traduction de la *Translation et des Miracles de saint Jacques* – selon l'état actuel des recherches – de sorte qu'il ne faudrait pas ignorer complètement leur examen.

Tout ce domaine s'est beaucoup développé depuis 1949 surtout grâce à Adalbert Hämel, son étude du *Codex* de Compostelle de 1950 et sa liste des manuscrits du *Livre de saint Jacques* de 1953. Mais quand il s'agit de connaître l'organisation de ce *Codex* et la diffusion de ces *Livres* en Europe, M. Berkey s'arrête à l'an 1949. Toutes les recherches faites depuis ne comptent pas à ses yeux. Pour lui, l'arbitre en ces problèmes est le Joseph Bédier du III<sup>e</sup> volume de ses *Légendes Epiques* publié en 1911<sup>11</sup>. Or, il est à retenir que Bédier lui-même était favorable au progrès même si celui-ci était contraire aux vues qu'il avait défendues auparavant; la jeune Américaine Gertrude Schoepperle en fut témoin lors de sa première entrevue avec le grand Maître à Paris. Les attitudes rétrogrades à tout prix n'obtenaient pas sa faveur. Si parfois Bédier n'a pas vu juste à propos du fameux *Codex* de Compostelle du *Livre de saint Jacques*, c'est que les autorités compostélanes ont refusé, entre la visite de Victor Friedel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et celles d'Adalbert Hämel et de MM. Meredith Jones et Whitehill dès 1929 à Compostelle, de permettre la consultation du manuscrit (ou même de sa photographie). Les maigres données manuscrites ou imprimées fournies par Friedel à Bédier se rapportaient surtout à l'*Office de saint Jacques* et ne pouvaient guère être de grande utilité. La première transcription très précise et exacte de l'*Office* et du *Lectionnaire*, de la *Translation* et des *Miracles du Codex*, celle d'A. Hämel, est encore dans un coffre à Wurzbourg<sup>12</sup>, et l'analyse partielle inédite faite par M. François Bucher de Princeton de l'aspect iconographique (des plus complexes et révélateurs) n'ont pas été publiés jusqu'ici – par manque d'intérêt de la part des chercheurs. Ainsi Joseph Bédier n'avait en 1911 qu'une image très incomplète de l'évolution du *Codex* et des *Livres de saint Jacques* en Europe.

\*

S'il est vrai que M. Berkey cite les études de 1947–49 par l'abbé Pierre David de Coïmbre<sup>13</sup>, il est également exact qu'il ne suit pas sa recommandation de ne point

<sup>11</sup> BERKEY, *op. cit.*, p. 77 et N 1, 78 et N 2, 100 N 2.

<sup>12</sup> Hämel se rendait parfaitement compte de l'existence de palimpsestes dans le *Codex*, selon ses notes autographes conservées (p. ex. fol. 162r et v, texte anciennement de HA, effacé et remplacé par, nous citons, «die Abschrift des 14. Jahrhunderts», contenant le récit publicitaire sur les coquilles saint Jacques *De tubis sancti Iacobi* d'une main en effet du XIV<sup>e</sup> siècle).

<sup>13</sup> BERKEY, *op. cit.*, p. 77 N 1; il aurait aussi fallu mentionner PIERRE DAVID, *Etudes sur le ms. de Compostelle du Livre saint Jacques*, dans: *Bulletin des Etudes Portugaises* 9 (1945), 1–41, surtout p. 1–2.

utiliser le terme malencontreux de *Codex Calixtinus* et de s'en tenir au terme *Liber sancti Iacobi* de Compostelle. A ce point de vue, M. Berkey s'en tient aveuglément aux vues du début du siècle.

A propos d'Aimeri Picaud de Vézelay, originaire de Parthenay, il fallait citer tout au moins l'étude que M. René Louis a consacrée à ce personnage dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* 1948-49, p. 80-97, pour ne pas parler des recherches des années 60 du xx<sup>e</sup> siècle. Or M. Berkey met en vedette les opinions notamment de Léopold Delisle, l'admirable pionnier, dans les années 1878 et 1882. Ensuite il reprend l'opinion de Bédier qui est en effet plus récente (1911), opinion qu'il appelle celle de la «more recent scholarship».

C'est devant l'Académie de Bavière, en octobre 1949, que Hämel tint son discours capital sur les divers scribes successifs du *Codex* de Compostelle et sur la diffusion des *Livres de saint Jacques* en Europe. Ayant pour ainsi dire «d'autres chiens à fouetter» et ayant parlé ailleurs de Picaud, Hämel ne le mentionne pas dans son discours. Or, M. Berkey suggère que s'il ne parle pas de lui dans ce texte, c'est que ce personnage n'avait pas beaucoup d'importance, en somme, puis parce que Bédier avait stigmatisé le *Livre de saint Jacques* comme pure œuvre de propagande<sup>14</sup>. Or, précisément au début de son discours d'Académie de 1949 publié en 1950, Hämel, le fervent catholique, l'organiste assidu de son église paroissiale, avait défendu le *Livre de saint Jacques*, son office, son lectionnaire, ses notations de chants liturgiques, ses miracles, sa libération de l'Espagne par l'intercession de saint Jacques, ses descriptions des eaux salubres ou infectées des routes de saint Jacques, contre justement l'accusation de Bédier: *le Codex n'est point une œuvre de propagande*<sup>15</sup>. Selon l'Epître préfatoire de Calixte, l'ouvrage était destiné aux services dans l'église et (les miracles et la libération de l'Espagne) à la lecture au réfectoire pendant les repas.

Exception faite des copies du *Codex* de Compostelle exécutées avant 1174 pour l'Alcobaça cistercienne et l'abbaye bénédictine de Ripoll, seuls moins de 20% des 390 pages du *Codex* furent diffusés – selon nos connaissances actuelles – en dehors de Compostelle, et ces 20% devaient surtout servir à célébrer les fêtes de saint Jacques en juillet, octobre et décembre.

M. Berkey imagine qu'Albéric de Trois-Fontaines (de Huy) est sceptique à l'égard de Turpin comme auteur de la chronique à lui attribuée. «Albéric of Trois-Fontaines, declare-t-il, although he doubted the authenticity of the *Pseudo-Turpin Chronicle*, accepted unquestionably Calixtus' authorship of the *Liber Sancti Iacobi*» (p. 81). En note il renvoie au texte d'Albéric qui suit: «Hic etiam inserit Elinandus ex dictis

<sup>14</sup> BERKEY, *op. cit.*, p. 78 et N 1; cf. HÄMEL, *Überlieferung und Bedeutung ...* dans: *Sitzungs-Berichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse* 1950, Heft 2, p. 1-75, surtout p. 1-3 (cité par Berkey de manière incomplète); DE MANDACH, *La genèse*, *op. cit.*, p. 816 N 2 fin.

<sup>15</sup> BERKEY, *op. cit.*, p. 81 et N 2.

Turpini de obsessione Karoli in Wormacia et de Rothlando Granopolim obsidente et de Navarris qui non sunt de vera progenie.» Albéric relate que Hélinand a reproduit le chapitre 33 de la *Chronique de Turpin* sur la «Prise de Grenoble par Roland et le siège soutenu par Charlemagne à Worms», et également l'Appendice C (ed. Meredith Jones, p. 648–651) sur «De hoc quod Navarri de vera prosapia non sunt geniti» (une diatribe contre les Basques<sup>16</sup>). *Ceci n'a aucun rapport avec l'attitude d'Albéric à l'égard du «Turpin».*

Albéric croyait à l'identité de Turpin avec l'archevêque Tilpinus ou Tulpinus de Reims, de sorte qu'il lui donne le nom avec un -l- et non -r-. Notons à ce propos que tel était le point de vue de Saint-Denis, et de l'atelier épique de Mons sous Baudoin V, ainsi que le montre notamment le manuscrit Madrid 1617 du *Livre de saint Jacques* cité, manuscrit qui d'ailleurs appartenait selon une note de propriétaire en 1669 à un personnage *de Huy, donc de la ville d'Albéric*.

M. Berkey s'étonne de l'opinion de Bollandistes du XVIII<sup>e</sup> siècle relative à l'attitude favorable de Calixte à l'égard de saint Jacques de Compostelle: « ... Bollandists ... still believed that this pope was especially dedicated to St. James». Or, c'est un fait que Calixte s'empessa, dès son accession à la papauté, d'élever saint Jacques de Compostelle au rang d'un archevêché et d'une métropole ecclésiastique. N'oublions pas que son propre frère (Raimond d'Amaous) était prince de Galice et seigneur et bienfaiteur de Compostelle, plus tard Calixte fut en correspondance avec son neveu, «Alfonso VII el Emperador», protecteur de Compostelle et du Chemin de saint Jacques<sup>17</sup>. L'attitude projacobine de ces Franc-comtois était un peu une affaire de famille. En somme, la documentation de M. Berkey laisse à désirer.

### 3) Comparaison des textes latins de Compostelle et de Mons – Saint-Pol avec la traduction de Pierre

Comparons les manuscrits latins de Compostelle (éd. Whitehill) et de Mons-Saint-Pol (inédit) avec la traduction de Pierre. Pour la version Mons-Saint-Pol nous choisirons comme témoin le manuscrit de Madrid 1617, pour le texte français de Pierre l'édition de M. Berkey.

#### a) *Les variantes*

*Version de Mons-Saint-Pol* Pierre de Beauvais  
(Madrid 1617)  
fol.

1.	5v	Eliberi	IV.13	Elibere	289	<i>Heliberri</i>
2.	10v	Abiathar	II.2, ms. P	Abiathar	295	<i>Abiatur</i>

*Compostelle*  
scribe HA (éd. Whitehill,  
pag. du vol. I)

<sup>16</sup> ALBÉRIC DE TROIS-FONTAINES, *Chronica*, *op. cit.*, p. 719.15–19; C. MEREDITH JONES, *Historia Karoli Magni et Rotholandi ou Chronique du Pseudo-Turpin*, Paris 1936, p. 248.15–251.15; DE MANDACH, *La genèse*, *op. cit.*, p. 824 N 1.

<sup>17</sup> DE MANDACH, *La Geste*, *op. cit.*, p. 83s; BERKEY, *op. cit.*, p. 81.

3.	10v	in Iopen	III.2	en Eyopen	295	in Ioppem (= Joppé)
4.	5v, 6v	Esicius	I.13, ms. Cl	Esitius	289–290	Esicius
			ms. P	Esicius	291	Ysicius
			IV.14, mss.			
			Cl et P	Esitius		
5.	5v	Iosyas	II.6 (lectio difficilior)	Josyas		
			I.7	Josias	289	Iosias
6.	6v	Tisephons	I.12, IV.11	Tisefons	289, 291	Tisephons
7.	5v	Indalecius	IV.13	Indaletius	289	Endalecius
8.	5v	Hermogenes	I.4	Hermogenes	289	Ermogenes

Ce tableau fait ressortir les parentés entre les textes de Mons-Saint-Pol et de Pierre de Beauvais, la «coalition» de leurs variantes contre celles de Compostelle qui sont aberrantes. Pierre adapte au français la graphie de ‘Tisefons’, ‘Indaletius’ et ‘Josias’. De son côté le scribe «HA» de Compostelle (auquel on doit le début de la *Translation*) a modernisé, selon sa coutume bien connue, les graphies, et il les a transformées ou dégradées à l’envi: (Abiatur, Ioppem, Tisephons, Endalecius).

Une fois de plus l'état dégradé du texte conservé de Compostelle est mis en vedette. Il ne faut surtout pas imaginer, comme on le faisait autrefois, que c'est l'état le plus archaïque. Comparons l'organisation du récit des trois textes. Si Pierre a suivi un modèle tel la Version Mons-Saint-Pol, il n'a eu qu'à le suivre: l'extraordinaire «gymnastique intellectuelle» qu'aurait exécutée Pierre selon M. Berkey se serait réduite à un minimum, à une question de détails.

### b) *Organisation du récit*

<i>Version de Mons-Saint-Pol</i> (Ms. Madrid 1617)	<i>Pierre de Beauvais</i>	<i>Compostelle</i>
fol.		fol.
4v début: Epître préf. de Calixte II, fin		2r
4v fin: Prologue de la Translation	Prologue	156r
5r–15v Translation	Translation I.–V.	156r–162r
Prologue (fin) et 3 sermons		
15–37 Miracles	Miracles	
Les 22 miracles classiques	choix de 6 (sur 22) VI.–XI.	140r–155v
–	Miracle de 1139	192v–193r
38r et v	pour Brun de Vézelay XII.1–13 (le <i>pain</i> renouvelé)	
	Miracle de Saint-Damien	11
–	près Montpellier (le <i>pain</i> maudit, ensanglanté) XIII	
	Epilogue – dédicace à la 'contesse Yollent'	–

En conclusion, le parallélisme entre l'itinéraire suivi par l'auteur de la version de Madrid et celui qu'a choisi Pierre est évident. Le contraste entre le *Codex* de Compostelle et le récit de Pierre est également clair. Seuls le miracle pour Brun de Vézelay rédigé par Albéric, abbé de Vézelay (1139), et le passage biblique traduit de I Rois XIX, 5-8 dans la section XII.13-18 (qui rappelle le miracle parallèle du pain renouvelé pour le prophète Elie) manquent dans le manuscrit de Madrid.

Pierre semble avoir choisi comme modèle latin un texte du genre de celui de Mons-Saint-Pol pour son Prologue: il aurait extrait la fin de l'Epître préfatoire de Calixte II pour le *Livre de saint Jacques* (fol. 4v haut du manuscrit de Madrid 1617) et ensuite le début du «Prologue de la Translation» (fol. 4v bas du même manuscrit) pour en confectionner son propre petit prologue qui se termine avec la mention du fait que saint Jacques le Majeur saurait certainement récompenser ses disciples et (surtout) les lecteurs de récits sur lui-même.

Ensuite, Pierre aurait suivi régulièrement le modèle latin, tout en opérant certains repiquages ou regroupements afin de mieux organiser la gradation progressive de la pensée: son but étant de passer du simple au plus compliqué. Sans doute avait-il son public en vue: une dame.

Si Pierre avait suivi le ms. de Compostelle, il aurait sauté du fol. 2 au fol. 156 pour écrire son Prologue, puis il aurait continué avec la Translation qui suit, ensuite il serait revenu en arrière aux *Miracles* des fol. 1939v-555v (miracles 2-5, 17 et 22), puis il aurait passé à la fin du Codex pour le Miracle pour Brun de Vézelay (1139) (fol. 192v), enfin il serait revenu au fol. 11 pour y trouver le Miracle de Saint-Damien près Montpellier, car c'est là que ce miracle et les quatre autres récits miraculeux qui l'accompagnent habituellement s'y trouvent insérés en plein dans un sermon de Calixte II intitulé *Vigilie noctis sacratissime*.

M. Berkey n'a pas compris l'organisation de Pierre dont le but est *d'aller du simple au complexe, d'adapter le récit au public non savant, aux connaissances de la noble «contesse Yollent»*.

Pierre de Beauvais est un diffuseur de classe qui tente d'alléger le récit, soit par son style, soit par son choix et son ordonnance.

Si l'on compare les variantes et l'ordonnance des manuscrits des versions «M» (Mons-Saint-Pol) et «D» du *Livre de saint Jacques*, on voit qu'en somme elles diffèrent de peu, et là où elles diffèrent, Pierre offre une contamination des deux traditions. L'avantage des versions «D» est de contenir, outre les autres textes présents dans «M» et chez Pierre, le miracle de 1139 sur Brun de Vézelay. Il est donc utile d'étudier la position de la tradition «D».

#### 4) La contribution des Livres de saint Jacques «D»

Si l'on compare les variantes des *Livres de saint Jacques* «D» (y compris leur *Turpin*) à celles du *Livre de saint Jacques* de la version plus archaïque «A – Saint-Denis»

et de son embellissement à Mons, on constate que la version «D» offre un nombre de graphies «modernisées» et, dans le *Turpin*, un lexique d'un latin moins classique et plus proche des formes romanes voire françaises. On y trouve régulièrement la graphie *Josias* (au lieu de *Josyas*), donc celle qui apparaît à la ligne I.7 de Pierre, alors que plus loin à la ligne II.6 la graphie *Josyas* prévaut encore<sup>18</sup>. La dernière forme est la *lectio difficilior*, alors que *Josias* peut dépendre de la tendance générale de Pierre de moderniser ou franciser les graphies.

Quant à *Esicius* on constate dans les manuscrits «D» la tendance à mettre une forme telle *Sicius*, *Hesicius* dans le Prologue de la *Translation*, puis *Ysicius*, *Ysitus* dans le Premier Sermon (Post salvatoris nostri passionem) de la *Translation*, tous les deux étant attribués à Calixte II. Voici des exemples:

no.	D31	D32	D37	D55
fol.	305 ss.	133 s.	117	3 ss.
1.	Hesicius	Situs	Sytius	Situs
2.	Ysicius	Isicus	Ysitus	Ysitus

Ajoutons qu'il est parfois malaisé de distinguer les *c* et les *t* dans les manuscrits. Pierre ne saute pas le *H* initial (cf. 'Hermogenes'), de sorte qu'il est peu probable que son modèle pour *Elibere* ait comporté un *H* initial tel qu'on le trouve régulièrement dans les manuscrits «D», au contraire son prototype pour ce nom aura eu la forme *Eliberi* de la version de Mons-Saint-Pol. De même Pierre adopte la «graphie difficilior» *Abiathar* telle qu'on la trouve dans le manuscrit de Madrid, et non pas *Abiatar*, la graphie habituelle des manuscrits «D». En copiant la version originale «Mons-Saint-Pol» de Baudoin V, des coquilles ont pu être commises: alors que le nom correct d'un disciple est *Eliturgi*, rendu par *Eliturge* chez Pierre IV.15, on trouve dans le manuscrit de Madrid, fol. 5v, ligne 1, la graphie *Eliurgi* sans *t*. Au fol. 37r, ligne 5, le copiste du manuscrit de Madrid met *undecimo in berseto* pour 'Onzième à Bizerte' (en Tunisie), au lieu de *undecimo en beserto*. D'autres copistes ont assimilé ce nom à 'deserto', p.ex. le manuscrit «B19» de notre classification et le modèle du type «D» de Pierre, lequel met *l'onzième en desers* (XI.12).

Demandons-nous où Pierre de Beauvais aura pu découvrir un manuscrit du *Livre de saint Jacques* du type «D». Lorsque Pierre termina sa traduction en 1212 dans la bibliothèque de la cathédrale de Saint-Pierre de Beauvais, peu d'années s'écoulèrent avant que le Dominicain Vincent de Beauvais s'y installât pour y confectionner une partie de son *Speculum Historiale*. Dans cet ouvrage il utilisa non seulement une version courte «embellie» à Mons-Saint-Pol, mais aussi une version «D» du *Livre de saint Jacques*: de la dernière il prit le sauf-conduit de 1139 d'Innocent II pour Aimeri Picaud (sigle «i» dans les classifications des manuscrits turpiniens), la relation sur les cimetières des martyrs dans le Midi (sigle «f»), la Passion de

<sup>18</sup> DE MANDACH, *La Geste, op.cit.*, p. 123-126, 373-378.

saint Eutrope [de l'un des types «D»] (sigle «g»), la version hagiographique «D» d'*Amis et Amile* (sigle «k»). Tous ces récits se trouvent habituellement dans les manuscrits «D» et jamais dans les manuscrits «A» ou «M» du *Livre de saint Jacques*<sup>19</sup>. Les manuscrits «D» reproduisent habituellement aussi le Miracle pour Brun de Vézelay (1139) rédigé par Albéric de Vézelay qui suit normalement le sauf-conduit donné la même année à Vézelay en présence d'Albéric de Vézelay à Aimeri Picaud par Innocent II. Or, Pierre traduit ce miracle ainsi que nous l'avons dit.

On peut se demander pourquoi Pierre qui tient tellement aux toponymes ainsi que nous allons le voir saute la mention «de Mercoeur» dans le miracle se rapportant à Saint-Damien près Montpellier «en Gothie». Peut-être faut-il chercher la raison de cette lacune dans la déformation du nom latin correspondant, au fol. 37v de Madrid 1617, dégradation qui pourrait remonter à la version Mons-Saint-Pol: en effet, Pierre aurait eu de la peine à identifier *Mirrecoiensis* (au lieu de *Mircoriensis*), le chevalier de *Mircorium* (donc de l'une des trois localités appelées ainsi en latin et *Mercoeur* ou *Mercuer* en français – dans la Haute-Loire, l'Ardèche ou la Corrèze). On pourrait multiplier des cas de ce genre.

### 5) L'édition Berkey

En général, la transcription de M. Berkey est bonne et les observations que nous avons faites lors d'une comparaison avec les manuscrits ne sont que vétilles comparées aux autres aspects peu satisfaisants de l'étude.

Au début du miracle 2 (Pierre VI) les manuscrits mettent *Theodorius*; un peu plus loin (VI.18) le manuscrit Clayrette offre la leçon *Theodorimus*, alors que le manuscrit «P» conserve la même graphie qu'au début du miracle. M. Berkey ajoute en note que la forme correcte est *Theodorimus* et dans l'index il dit qu'il s'agit du premier archevêque de Compostelle. En réalité il s'agit de *Theodomirus* au nom wisigothique, le premier évêque d'Iria Flavia (près Compostelle), l'actuel *Petronus* ou *El Padrón*. C'est au cours du XI<sup>e</sup> siècle que le siège de l'évêché fut transféré officiellement à Compostelle, et ce n'est qu'en 1119 que ce siège fut élevé au rang d'un archevêché. Il ne faut donc pas mettre dans l'Index de l'édition «THEODORIMUS, vi, 18; THEODORIUS, vi, I, archbishop of Compostela», mais p. ex. «name given here to *Theodomirus*, the first bishop of Iria Flavia, today *El Padrón*, on the Sar river, near Compostela, who is given the title «archbishop of Compostela» by the redactor of the Latin Miracle of St James No. 2».

M. Berkey dit que c'est Bédier qui a identifié les villes de *Stellam* et *Grugnum* ou *Grignum* du miracle 22 de saint Jacques (*Estoire et Le Groing* chez Pierre, XI.27s.) comme les deux villes de Estella et Logroño en Espagne sur la route de Compostelle.

<sup>19</sup> DE MANDACH, *La Geste, op.cit.*, p. 365s., 373ss.

Si nous ne faisons pas erreur, on le savait avant 1911 et Bédier<sup>20</sup>. Aussi faut-il mettre *Le Groing* et non *le Groing*. Le nom de cette colonie gallo-romane en plein pays basque a été castillanisé après coup sous la forme de *Logroño*.

Le texte de Pierre mérite un commentaire complet. Ce traducteur introduit ainsi le miracle 17 sur le jeune pelletier amoureux de Lyon prénomme Girard: «Pres de la cité de Lyons seur le Rosne est *une ille* ou un hons souloit manoir qui Girars avoit a non» (Pierre, X, 1-2). L'idée de l'île sur le Rhône est une invention pittoresque de Pierre qui devait peut-être connaître la région, l'île sur le Rhône au sud-est de la ville (devenu le terre-plein de Perrache) où les pelletiers se seraient établis pour vaquer à leur métier aux odeurs peu agréables. Si les connaissances locales de Pierre avaient été plus approfondies, il se serait sans doute rendu compte que le «*Vicus prope Lugdunense*» se rapporte à la localité de *VICUS* (aujourd'hui Vaise) sur la rive droite de la Saône, en face de la cité proprement dite de Lyon sur la presqu'île entre Rhône et Saône. Peut-être la locution «faire passer par Vaise» signifiant «tromper son mari», allusion peu favorable aux femmes de Vaise et leurs amours illicites, remonte-t-elle au Moyen Age et aurait un rôle dans ce récit sur Girard et ses amours en dehors du mariage. Quoi qu'il en soit, Pierre sait faire vivre son texte et ajoute ça et là un détail évocateur<sup>21</sup>.

Quand il lit un récit sur l'organe génital du jeune pelletier lyonnais, il le compare à un petit chandelier renversé plus un vermisséau, à «une petite borterole» et à un «vermissiaus»: «Loco vero genitalium crevit sibi claro quasi verruca, per quam emittebatur urina» devient sous la plume du traducteur imaginatif «et illeuc crut une petite borterole de char, ausi come uns vermissiaux, par ou s'ourine venoit hors»<sup>22</sup>. Ainsi le texte de Pierre n'est point dénué d'intérêt, du point de vue toponymique, lexical et stylistique.

\*

Nicolas de Saint-Lis, Maître Jehans, Pierre de Beauvais représentent trois étapes dans la conquête d'un nouveau langage, la prose littéraire française. Ce mouvement trouvera sa prolongation à Bordeaux où le Chroniqueur dit Saintongeais tentera de créer une prose littéraire pan-galloromane. C'est à ce titre que ce sujet mérite l'attention.

Pourquoi réclamer pour soi-même un bien appartenant à Paul Meyer, pourquoi ignorer la volumineuse documentation en faveur de la «contesse Yollent» née de Hainaut, pionnier aussi bien de la prose littéraire française que des *Livres de saint Jacques* en France ? Pourquoi ne pas étayer sa propre thèse ? M. Berkey s'est trompé sur le modèle immédiat suivi par Pierre – ce n'était en tout cas pas le texte de Com-

<sup>20</sup> BERKEY, *op.cit.*, p. 100 et N 2, 102b.

<sup>21</sup> Pierre, VIII.10; BERKEY, *op.cit.*, p. 102a.

<sup>22</sup> WHITEHILL, *op.cit.*, vol. I, p. 281; Pierre, X.104s.

postelle de 1212. Il n'a pas su voir que Pierre a cherché à combiner au moins deux versions pour créer son anthologie. Il n'a pas compris l'organisation de la pensée de Pierre, son talent dans la technique de sélection et de progression, la démarche de Pierre dictée par son public: une dame.

Habstetten-Berne

*André de Mandach*